

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 30 JUIN 2014

- n°15 interne de Mme Marina Flores (UDC) et de M. Hans Werhonig (UDC), ainsi que de 14 cosignataires, visant à avancer dans l'ordre du jour des séances du Conseil général les "Questions" et les "Réponses aux questions", ceci par souci d'efficacité

M. Hans Werhonig (UDC) résume la proposition ci-après:

*"Actuellement, le point 'Réponses aux questions' est placé avant les 'Divers? Et le point 'Questions' l'est dans ces 'Divers', soit tous les deux après les 'Décisions quant à la transmission des propositions et des postulats'.*

*Nous demandons que la pose des questions ainsi que leurs réponses soient réunies en un seul point, soit 'Questions', placé dans l'ordre du jour après les 'Rapports finaux du Conseil communal' et avant les 'Décisions quant à la transmission des propositions et des postulats'.*

*Les avantages:*

1. *logiquement, combiner questions et réponses en un seul point;*
2. *éviter que questions et réponses soient traitées dans une salle à moitié vide minimisant et ridiculisant ainsi l'importance de cette interaction importante entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif de la Ville;*
3. *diminuer le nombre de postulats en permettant une réponse rapide sur un projet posé comme question plutôt que comme postulat et éliminant ainsi les frais inhérents."*